

lement en amende par Etienne Pagé. Il n'est point spécifié pour quelles offenses ces deux particuliers avaient payé cette amende.

C'est vers ce temps-ci que les premières habitations dans le petit bois de l'Ail ont commencé. Quant à la côte sur la terre de J.-Bte Marcot, et au chemin qui depuis le haut de cette côte conduit au petit bois de l'Ail, il n'a été établi par procès-verbal, qu'en 1763. Avant ce temps, il n'y avait d'abord qu'un sentier, et ensuite un chemin très mauvais, pour gagner ce village, et du dit village pour revenir au fleuve. Le 30 janvier 1740, dans une nouvelle visite, M. de Miniac, Vic-Général, après avoir examiné les comptes des marguilliers qui lui furent présentés, les alloua au nombre de quatorze, savoir : ceux de Chastenay, marguillier en 1724 : Louis Richard, en 1725 ; Etienne Langlois, en 1726 : Antoine Germain, en 1727 ; François Marcotte, en 1728 ; Michel Frenette, en 1729 ; Louis Pagé, en 1730 ; Simon Frenette, en 1731 ; Pierre Piché, en 1732 ; Guillaume Gignac, en 1733 ; Laurent Matte, en 1734 ; Adrien Piché, en 1735 ; Jean Marcot, en 1736 : enfin Pierre Morisset, en 1737.

Les comptes de Jean Pagé marguillier en 1738 : de Nicolas Lesage en 1739 : d'Etienne Langlois en 1740, restent encore en arrière, les remises d'argent qu'ils devaient à la fabrique, n'étant pas faites. Il fut ordonné au marguillier en charge de presser la rentrée de ces argents, et de donner avis au dit M. de Miniac du résultat de ses démarches à cet effet, pour par le susdit M. de Miniac, être pourvu plus efficacement à la remise entière des deniers dus à la fabrique par les susdits marguilliers.

Malgré ces ordres réitérés et si précis, les comptes de ces trois marguilliers, savoir ceux de 1738, 1739, et 1740, ne furent acceptés et alloués, ainsi que ceux du marguillier de 1741, Simon Frenette, qu'en 1742, le 1er juin, par Mgr Marie Dubreuil de Pontbriand, dans la visite pastorale de la paroisse qu'il fit cette année.

Dans cette visite épiscopale de 1742, 94 personnes furent confirmées. On ne voit rien de particulier ordonné dans cette visite.

La même année 1742, au mois de septembre, M. Lacoudray quitta cette paroisse, après l'avoir desservie pendant 14 ans comme curé, c'est-à-dire depuis la fin de septembre 1728. En quittant la paroisse du Cap-Santé, monsieur Lacoudray se rendit à Québec, où il resta six ans, c'est-à-dire jusqu'au 1er octobre